



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Le 18 avril 2014

# NAO 2014

## STOP AU MÉPRIS

Dans sa grande générosité le groupe Caisse d'Épargne accorde une augmentation générale de 0,7%, sans même un seuil minimal pour les bas salaires, laissant sans doute aux différentes Caisses la possibilité de faire mieux.

Certaines l'ont fait, comme la Caisse d'Épargne Loire Drome Ardèche qui porte le salaire minimum d'embauche en T3 à 25 100 € (+ 1000 euros brut annuel) et améliore l'accord national relatif aux augmentations individuelles en ramenant le délai de 8 à 5 ans.

Pendant ce temps, **la Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de Loire prend des dispositions**

### Pour les salariés :

- augmente de 0,12 € sa participation au ticket restaurant
- se contente de régulariser une injustice sur les Césus envers les salariés de Direct Écureuil
- modifie la méthode de calcul des taux de prêt pour les salariés
- mais aussi supprime l'usage de la rémunération des comptes de dépôt des salariés

### Pour les membres du directoire :

- fait voter, par le COS, une part variable 2013 représentant pour chacun d'eux la valeur de plusieurs années de salaire pour la majorité d'entre nous.

**Chacun appréciera...**

## Face à un tel mépris des salariés

La CFDT n'a pas signé l'accord de NAO 2014, ni même le procès verbal de désaccord.

**La CFDT demande**  
**UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION SUR LES RÉMUNÉRATIONS**  
**à la CE BPL et plus particulièrement sur les bas salaires**

Les délégués syndicaux

[cfdt-cebpl.fr](http://cfdt-cebpl.fr)

**CFDT CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE – PAYS DE LOIRE**

**319, ROUTE DE VANNES**  
**44800 SAINT HERBLAIN**  
**tél : 02.72.20.34.85 ou 06.26.43.86.81**  
**courriel : [cfdt.cebpl@free.fr](mailto:cfdt.cebpl@free.fr)**